

Aouste-sur-Sye, le **21 NOV. 2024**

Aux Conseillers Communautaires

Affaire suivie par : Sandrine ECHAUBARD
Service : DGS
sechaubard@cccps.fr - Tél : 04 75 40 03 89

Nos Réf : EzGEDC242419
Objet : Invitation

Madame, Monsieur et Cher (e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir participer à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le :

Jeudi 28 novembre 2024 à 18h
Au Centre Rural d'Animation à Piégros-la-Clastre

Ordre du jour :

- A. Lecture des décisions prises depuis le dernier Conseil Communautaire**
- B. Lecture des décisions prises au dernier Bureau Communautaire**
- C. Validation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 26 septembre 2024**
- D. Délibérations**
 - 1. Programme Local de l'Habitat 2024-2030 : approbation définitive,
 - 2. Convention d'objectifs et de moyens 2025-2027 entre la CCCPS, la CCVD et l'Office de Tourisme Vallée de la Drôme,
 - 3. Désignation des représentants élus CCCPS à l'EPIC Office de Tourisme de la Vallée de la Drôme,
 - 4. Convention de cession d'un véhicule au titre de la convention de coopération en matière de mobilités,
 - 5. Projet d'aménagement et d'extension de la Zone d'Activité du Pas de Lauzun « Vicat 2 »,
 - 6. Modification du règlement de lotissement de la zone d'activités « Les Valernes »,
 - 7. Débat intercommunal portant sur les zones d'accélération d'énergies renouvelables dans le cadre de la loi APER,
 - 8. Avenant à la convention de partenariat avec la CCVD sur les actions liées à l'agriculture et alimentation durable et son annexe pour les actions 2024-2025,
 - 9. Participation à un groupement de commande avec le SYTRAD pour la collecte et le traitement des Déchets Diffus Spécifiques (DDS) hors ECO-DDS captés dans les déchetteries de la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans,
 - 10. Fourniture gracieuse de bio-seaux aux usagers de la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans pour la mise en œuvre de la collecte des biodéchets,
 - 11. Rapport d'information à l'autorité concédante 2023 – Concession de service public d'assainissement collectif (traitement) des stations d'épuration de Crest et Saillans,
 - 12. Refacturation de la redevance de l'Agence de l'eau pour performance des systèmes d'assainissement,
 - 13. Renouvellement convention « animation jeunesse de proximité » entre le Département de la Drôme et la CCCPS,
 - 14. Création d'une grille tarifaire ALSH à Saillans,
 - 15. Mise à jour de la grille tarifaire ALSH Sainte-Euphémie à Crest,

Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

+33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr www.cccps.fr

• AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD
• CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS
• LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS
• SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE

16. Avenant n°1 de prolongation à la convention d'objectifs et de moyens entre la micro-crèche associative « Les P'tits Bouts » et la CCCPS,
17. BP ECO PARC DU PAS DE LAUZUN- DM n°1 – Projet aménagement Vicat 2,
18. Budget annexe SPIC production d'énergies – DM n°2 – Augmentation de crédits pour une étude de structure sur le gymnase Soubeyran à Crest,
19. Approbation du montant des attributions de compensation au 1^{er} janvier 2025,
20. Exécution du budget principal et des budgets annexes avant son vote – exercice 2025.

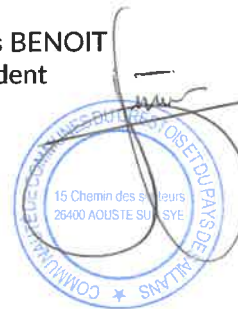
E. Questions diverses

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, vous êtes invité(e) à transmettre un pouvoir à autre délégué communautaire. Pour les délégués communautaires des Communes n'ayant qu'un seul délégué, vous êtes invité(e) à transmettre un pouvoir à votre suppléant.

Toutefois, quelle que soit la catégorie d'EPCI à fiscalité propre et le nombre de conseillers dont dispose chaque commune, il est toujours possible à un conseiller communautaire de donner procuration à un autre membre du Conseil Communautaire par application de l'article L.2121-20 du CGCT.

Comptant sur votre présence et dans l'attente de vous rencontrer,
Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur et Cher (e) Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

Denis BENOIT
Président



Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme